

# UNE ERREUR!

Abolir le registre des armes d'épaule : une très mauvaise chose.

## Si vous êtes propriétaire d'une automobile et respectez la loi, **LISEZ CE QUI SUIT!**

Au Canada, les règlements et les restrictions sur la propriété et l'utilisation d'un véhicule sont plus nombreux que ceux sur la propriété et l'utilisation d'une arme à feu.

### ► **Pensez-y bien!**

Lorsque vous achetez un véhicule, vous devez l'enregistrer.

Vous devez avoir un permis de conduire et le renouveler tous les ans.

Dans plusieurs provinces, vous devez faire effectuer un essai de contrôle des émissions pour renouveler votre permis de conduire.

La police peut révoquer votre permis si vous conduisez de façon dangereuse.

La loi vous oblige à porter la ceinture de sécurité.

Si vous avez des enfants en bas âge ou un bébé à bord, vous devez acheter un siège d'appoint et l'installer sur la banquette arrière de votre véhicule.

Vous risquez de vous retrouver en prison ou de perdre votre permis si vous conduisez sous l'effet de l'alcool.

Vous devez assurer votre véhicule à un coût élevé, sinon vous ne pouvez utiliser votre véhicule.

Dans certaines provinces, il est interdit d'utiliser votre téléphone cellulaire au volant.

Dans d'autres provinces, il est interdit de fumer dans votre véhicule s'il y a des enfants à bord.

Dans certaines provinces, vous devez acheter des pneus d'hiver et les utiliser tout au long de l'hiver.

**Les propriétaires de véhicule responsables respectent la loi. Les propriétaires d'armes responsables font de même.**

Vous devez obtenir un permis d'arme à feu.

Votre permis peut être révoqué si vous utilisez votre arme de façon irresponsable.

Lorsque vous achetez des armes à feu, vous devez les enregistrer.

Vous devez entreposer vos armes à feu de façon sûre.

**C'est tout!**

